

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 27 mars 2023**

L'an deux mille vingt et trois, le 27 du mois de mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 20 mars 2023.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, Anne DUNAN, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Jean-Laurent PEREZ

**ABSENTS EXCUSES**

Anne Laure Jean Baptiste procuration à Nadine DESMARAIS  
Laura LAVILANIE  
Raphael BENOIT  
Jean-Baptiste GRANGE  
Jean Philippe DELARUE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean Laurent PEREZ est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **13 mars 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **13 mars 2023** est approuvé à l'unanimité.

**AFFECTATION DU RESULTAT 2022 – COMMUNE**

**(37-2023)**

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2022 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement exercice</b>	<b>2022</b>
Résultat de l'exercice	- 160 446.29 €
Résultat antérieurs	- 219 594.31 €
<b>Solde d'exécution cumulé</b>	<b>- 380 040.60 €</b>
<b>Restes à réaliser au 31 décembre 2022</b>	
Dépenses	- 116 559.18 €
Recettes	+ 128 748.81 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>12 189.63 €</b>

<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	
-------------------------------------------------------------	--

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 380 040.60 €
Rappel du solde des restes à réaliser	12 189.63 €

<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>367 850.97 €</b>
-------------------------------------------------------------	---------------------

<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>	
----------------------------------------------	--

Résultat de l'exercice	459 569.82 €
Résultat antérieur	813 865.79 €
<b>Total à affecter</b>	<b>1 273 435.61 €</b>

<b>Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit</b>	
----------------------------------------------------------------------------------------	--

<b>1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)</b>	<b>367 850.97 €</b>
<b>2° Affectation complémentaire en réserves</b>	<b>0,00 €</b>
<b>3° Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)</b>	<b>905 584.64 €</b>

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau